



SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L' AÉRODROME BRIVE SOUILLAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt deux et le 29 septembre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Brive, Salle Jules Bouchet, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 16 septembre 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Yves GARY - M. Jean-Paul FRONTY - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique MEUNIER - Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry ELOPHE

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric GINESTE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseiller communautaire : M. Jean-Louis LASCAUX

Conseil Départemental de la Corrèze : Président : M. Pascal COSTE - Vice-Président : M. Francis COMBY

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - Mme Anabelle REYDY

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Christian PRADAYROL - M. Walter MAMMOLA représentant M. Henri SOULIER - M. Eddie MARCOS représentant M. Philippe VIDAU

C.C.I. de la Corrèze : M. Olivier BRISSEAU représentant Mme Françoise CAYRE

C.C.I. du Lot : M. Xavier MIELVAQUE représentant M. Jean HUGON

Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib FENNI représentant M. Raphaël DAUBET

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 mars 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

L'an deux mille vingt deux et le 17 mars à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 10 mars 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric **SOULIER** - Conseillers communautaires : M. François **PATIER** - M. Christian **PRADAYROL** - M. Philippe **VIDAU** - M. Henri **SOULIER** - M. Julien **BOUNIE**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillère départementale : Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillère régionale : Mme Anabelle **REYDY**

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric **GINESTE**

Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Raphaël **DAUBET**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Conseil Départemental de la Corrèze : Vice-Président : M. Francis **COMBY** - Conseillère départementale : Mme Frédérique **MEUNIER**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Pascal **CAVITTE**

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise **CAYRE**

C.C.I. du Lot : Président : Monsieur Jean **HUGON**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. Walter **MAMMOLA** représentant M. Yves **GARY** - M. Eddie **MARCOS** représentant M. Jean-Louis **LASCAUX**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Gérard **SOLER** représentant M. Pascal **COSTE**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Annick **COUSIN** représentant M. Valéry **ELOPHE**

Ville de Terrasson : M. Bernard **BEAUDRY** représentant M. Roger **LAROUQUIE**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul **FRONTY** donne pouvoir à Monsieur François **PATIER** - Mme Alexandra **DOUSSAUD** donne pouvoir à Monsieur Christian **PRADAYROL**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie **MARCOS** pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Eddie **MARCOS**, membre le plus jeune de l'assemblée, fait l'appel. Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien **BOUNIE**

Adopté à l'unanimité

2022-10 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2021

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical, après s'être fait présenter les documents budgétaires et comptables, s'est prononcé sur la conformité du document établi par le Comptable du Trésor.

2022-11 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2021

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	15	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	17	
Votes : Pour :	17	
Contre :	0	
Abstention :	0	

(Monsieur le Président ne participe pas au vote)

Le Comité Syndical s'est prononcé et a approuvé les comptes qui lui ont été présentés pour l'exercice 2021.

2022-12 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021.

2022-13 – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé le budget primitif 2022 ainsi que les participations des collectivités adhérentes.

**2022-14 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EXPLOITATION A LA REGIE PERSONNALISEE
L'AEROPORT DE BRIVE-SOULLAC – ANNEE 2022**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé le versement de la subvention d'exploitation à la Régie Personnalisée pour un montant de 1 500 000 €.

2022-15 – GUIDE TARIFAIRE DES REDEVANCES AEROPORTUAIRES 2022/2023

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé les évolutions tarifaires validées par le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée avec effet au 1^{er} juillet 2022.

QUESTIONS DIVERSES :

Un contrôle de la Cour des Comptes est actuellement en cours auprès de tous les aéroports de Nouvelle-Aquitaine et même français. Il concerne le Syndicat et la Région pour l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne

Ryanair ouvre une 3^{ème} fréquence pour Porto, le mercredi à compter du 30 mars sans augmentation du tarif (lundi, mercredi et vendredi)

Salon Connect en Finlande : une compagnie italienne « Air Dolomiti » va faire passer une proposition concernant une ligne Brive-Munich ou Brive-Francfort.

Ryanair va nous faire une proposition vers l'Italie : Rome ou Milan

Les compagnies Volotea et Ryanair vont faire des propositions vers Séville ou Malaga et/ou Bristol.

Installation d'un bâtiment de maintenance pour un opérateur : le porteur du projet immobilier serait plutôt Territoires 19 mais la validation doit passer en C.S. et ceci n'est pas encore défini.

Jalonnement : un nouveau panneau a été installé sur l'autoroute pour indiquer l'aéroport. Le Syndicat n'a rien payé. Le président va faire une demande à Vinci pour en faire installer un de l'autre côté.

Point sur l'avancement des travaux :

- Comblement latéral terminé
- Lancement prochainement des appels d'offres pour parking P2 et pour la route qui mène à la Z.A.

Je soumetts ce procès-verbal à votre approbation.

Avez-vous des observations à formuler ?

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Julien BOUNIE